

Ville de Saint-Gabriel

MRC de D'Autray

Procès-verbal de la **séance ordinaire** du conseil de la Ville de Saint-Gabriel, tenue le **6 mars 2023** à 20 h, à la salle du conseil municipal située au 45, rue Beausoleil.

Sont présents : Monsieur Gaétan Gravel, maire
Madame Julie Croisetière, conseillère n° 1
Madame Julie Tessier, conseillère n° 2
Monsieur Richard Blouin, conseiller n° 3
Madame Sylvie St-Georges, conseillère n° 4
Monsieur Christian Paquin Coutu, conseiller n° 5
Monsieur Stephen Subranni, conseiller n° 6

Sont aussi présents : Monsieur Michel St-Laurent, directeur général et greffier

Public : 4 personnes représentant le public

Absences motivées :

067-03-2023 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les conseillers présents forment quorum sous la présidence du maire, Gaétan Gravel, qui agit à titre de président d'assemblée et Michel St-Laurent, à titre de greffier d'assemblée.

Il est proposé par Julie Tessier

Appuyé par Julie Croisetière

Et résolu à l'unanimité :

QUE la séance ordinaire du conseil du 6 mars 2023 soit ouverte à 20 h.

068-03-2023 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Sylvie St-Georges

Appuyé par Julie Croisetière

Et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour de cette rencontre du 6 mars 2023 soit et est adopté tel que présenté, en y ajoutant les points suivants :

- 13.1 Convention collective des employés de la Ville de Saint-Gabriel;
- 13.2 Achat d'une sableuse – Travaux publics;
- 13.3 Appui au projet « Nos bords de route » – Les Amies de l'environnement de Brandon;
- 13.4 Appui à la Soirée de Théâtre d'été – Club FADOQ de Saint-Gabriel-de-Brandon.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

069-03-2023 3.1 Séance ordinaire du 6 février 2023

Il est proposé par Richard Blouin

Appuyé par Julie Tessier

Et résolu à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2023 soit et est adopté tel que présenté.

070-03-2023 3.2 Séance extraordinaire du 10 février 2023

Il est proposé par Julie Tessier
Appuyé par Richard Blouin
Et résolu à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 février 2023 soit et est adopté tel que présenté.

071-03-2023 3.3 Séance extraordinaire du 21 février 2023

Il est proposé par Richard Blouin
Appuyé par Julie Tessier
Et résolu à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 février 2023 soit et est adopté tel que présenté.

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

072-03-2023 4.1 Autorisation pour demande de transfert auprès de la Caisse Desjardins

ATTENDU QUE les citoyens de la Ville de Saint-Gabriel et de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon font régulièrement des erreurs de fournisseurs lors de leurs virements bancaires pour le paiement de leurs taxes municipales;

ATTENDU QUE les nouvelles procédures de la Caisse Desjardins du Nord de Lanaudière lors de ces erreurs augmentent la charge de travail de l'administration de la ville et de la municipalité.

Il est proposé par Sylvie St-Georges
Appuyé par Julie Tessier
Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres de ce conseil autorisent les secrétaires, Chantal Trudeau et Shany Hervieux Lavoie, à faire les demandes de transfert auprès de la Caisse Desjardins du Nord de Lanaudière lorsque les citoyens de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon paient leurs taxes municipales à la Ville de Saint-Gabriel afin que les sommes soit transférées au bon fournisseur. La municipalité aura la même procédure dans le cas inverse;

QUE la Caisse Desjardins du Nord de Lanaudière soit autorisée à effectuer les transferts de fonds du compte bancaire de la Ville de Saint-Gabriel vers celui de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon lorsque ceux-ci sont demandés par la ville.

5. CORRESPONDANCE

DÉPÔT 5.1 Dépôt de la correspondance au 28 février 2023

Le greffier dépose le bordereau des correspondances reçues au 28 février 2023 sous la cote « Bordereau no. 03-2023 ».

6. FINANCES

DÉPÔT 6.1 Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 28 février 2023

Le greffier dépose l'état des revenus et dépenses au 28 février 2023.

073-03-2023 6.2 Comptes à payer au 28 février 2023

Il est proposé par Sylvie St-Georges

Appuyé par Christian Paquin Coutu

Et résolu à l'unanimité :

QUE les comptes à payer au 28 février 2023, des chèques numéros 7189 à 7237 totalisant **210 698.88 \$** soient et sont adoptés;

QUE les comptes à payer pour les dépenses incompressibles au 28 février 2023, des chèques numéros 7160 à 7188 incluant les prélèvements mensuels des numéros 5186 à 5203 totalisant **260 360.71 \$** soient et sont adoptés;

QUE le maire, Gaétan Gravel, et la trésorière, Mireille Bibeau, soient et sont autorisés à signer les chèques à cet effet.

074-03-2023 6.3 Renouvellement de la marge de crédit pour l'année 2023

Il est proposé par Sylvie St-Georges

Appuyé par Stephen Subranni

Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres de ce conseil autorisent le renouvellement de la marge de crédit pour l'année 2023, au montant de **500 000 \$**, à la Caisse Desjardins du Nord de Lanaudière, pour le compte identifié par le folio no. 12941.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8. VOIRIE – TRANSPORT & TRAVAUX PUBLICS

9. HYGIÈNE DU MILIEU

10. SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET QUALITÉ DE VIE

075-03-2023 10.1 Proclamation de la journée nationale de promotion de la santé mentale positive

CONSIDÉRANT QUE le 31 mars 2022, les élu-es de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive;

CONSIDÉRANT QUE le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée leur Campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème CRÉER DES LIENS et être bien entouré-es;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population vous sont offerts tout au long de l'année;

CONSIDÉRANT QUE la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience;

CONSIDÉRANT QU'il a été démontré que les municipalités peuvent jouer un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs concitoyennes et concitoyens.

Il est proposé par Julie Tessier

Appuyé par Julie Croisetière

Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres de ce conseil proclament la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive et invitent les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de sa municipalité à faire connaître les outils de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème CRÉER DES LIENS et être bien entouré-es.

11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ENVIRONNEMENT

076-03-2023 11.1 Adoption du rapport de l'urbaniste au 28 février 2023

Il est proposé par Sylvie St-Georges

Appuyé par Richard Blouin

Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres de ce conseil acceptent le rapport de l'inspecteur en urbanisme, incluant l'émission des permis et demandes diverses, de même que le rapport du Comité Consultatif d'Urbanisme, pour la période couvrant les rencontres de ce comité jusqu'au 28 février 2023.

077-03-2023 11.2 Demande de dérogation mineure – 145, rue Sainte-Anne (lot 3 044 287)

ATTENDU l'analyse et les explications transmises par l'inspecteur en urbanisme aux membres du conseil, pour une demande de dérogation mineure pour le lot 3 044 287 situé au 145, rue Sainte-Anne;

ATTENDU QUE le conseil municipal, après considération des faits et circonstances ayant motivé la présente demande, est en accord avec la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter cette demande;

ATTENDU QU'un avis public relatif à la dérogation mineure a été publié le 8 février 2023;

ATTENDU QUE suite à l'invitation, aucune personne intéressée ne s'est fait entendre par le conseil relativement à cette demande.

Il est proposé par Sylvie St-Georges

Appuyé par Christian Paquin Coutu

Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres de ce conseil autorisent cette demande de dérogation mineure, soit l'implantation d'un logement dans une cave et à 2.24 mètres de profondeur, malgré que l'article 63 du règlement de zonage numéro CV. 195 de la Ville de Saint-Gabriel ne permet pas de logement dans une cave ou un sous-sol à plus de 1.5 mètres de profond.

078-03-2023 11.3 Adoption du règlement CV. 582 – Règlement relatif à la démolition d'immeuble de la Ville de Saint-Gabriel

ATTENDU QU'avis de motion et dépôt du premier projet ont été donnés lors de la séance du conseil municipal du 6 février 2023 pour adopter le projet de règlement CV. 582 relatif à la démolition d'immeuble de la Ville de Saint-Gabriel;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation pour le règlement CV. 582 a eu lieu le 6 mars 2023.

Il est proposé par Stephen Subranni

Appuyé par Christian Paquin Coutu

Et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal adopte le règlement CV. 582 relatif à la démolition d'immeuble de la Ville de Saint-Gabriel, tel que déposé.

079-03-2023

11.4 Changement de toponyme – Boulevard Guindon pour rue Guindon

ATTENDU QUE Postes Canada effectue les changements dans leur base de données suite à la demande de reconnaissance des adresses de Saint-Gabriel dans le système de gestion des adresses (rés. 194-06-2022);

CONSIDÉRANT QUE la voie que la ville identifie comme le « boulevard Guindon » est nommée comme étant la « rue Guindon » selon la Commission de toponymie du Québec;

CONSIDÉRANT QUE cette voie ne correspond pas à la définition d'un boulevard, mais plutôt à celle d'une rue.

Il est proposé par Richard Blouin

Appuyé par Julie Croisetière

Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres de ce conseil autorisent le changement de toponyme du « boulevard Guindon » pour la « rue Guindon », et ce, pour les propriétés suivantes :

Matricule	No civique	Générique	Voie publique
1328-07-9529		BOULEVARD	GUINDON
1328-08-4940		BOULEVARD	GUINDON
1328-16-3295	204, 210, 216 et 222 (selon le permis de construction 2022-0007)	BOULEVARD	GUINDON
1328-16-6197		BOULEVARD	GUINDON
1328-17-1412	228, 234, 240, 246, 252, 258, 264 et 270 (selon les permis de construction neuve 2022-0006 et 2022-0005)	BOULEVARD	GUINDON
1328-17-1981		BOULEVARD	GUINDON
1328-17-9405		BOULEVARD	GUINDON
1328-26-0792		BOULEVARD	GUINDON
1328-25-6162	162	BOULEVARD	GUINDON
1328-26-8213	167	BOULEVARD	GUINDON
1328-25-4881	168	BOULEVARD	GUINDON
1328-25-3593	172	BOULEVARD	GUINDON
1328-26-6531	179	BOULEVARD	GUINDON
1328-26-1910	180	BOULEVARD	GUINDON
1328-26-4553	183	BOULEVARD	GUINDON
1328-16-9534	184	BOULEVARD	GUINDON
1328-16-7554	186	BOULEVARD	GUINDON
1328-16-5970	192	BOULEVARD	GUINDON

1328-26-2474	193	BOULEVARD	GUINDON
1328-16-4682	198	BOULEVARD	GUINDON
1328-17-7722	205	BOULEVARD	GUINDON
1328-17-5941	213	BOULEVARD	GUINDON
1328-17-3763	219	BOULEVARD	GUINDON
1328-08-8912	263	BOULEVARD	GUINDON

QUE copie de la présente résolution soit transmise à la Commission de toponymie du Québec;

QUE la ville avise Postes Canada, Hydro-Québec, le bureau d'évaluation de la MRC de D'Autray, le Centre de services scolaire des Samares et les services d'urgence (ambulanciers, policiers et pompiers).

12. SPORTS ET LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

080-03-2023 12.1 Embauche de sauveteurs à la plage – Saison estivale 2023

Il est proposé par Stephen Subranni

Appuyé par Julie Tessier

Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres de ce conseil acceptent les embauches de sauveteurs à plage pour la saison estivale 2023, soit :

- Jean-Nicolas Bastarache comme chef-sauveur à **23 \$ / h**;
- Béatrice Corriveau comme assistante chef-sauveur à **21.75 \$ / h**;
- Alexandre Gravel comme sauveteur à **20.50 \$ / h**;
- Antoine Moreau comme sauveteur à **20.50 \$ / h**;
- Anaïs Charbonneau comme sauveteuse à **20.50 \$ / h**;
- Mérédith Bastarache comme sauveteuse à **20.50 \$ / h**;

QU'à ces salaires s'ajoutent aussi des frais d'essence, de vêtement, de requalification plage et de formation, ce qui représente un budget d'environ **43 537 \$** pour la saison estivale 2023.

Le maire Gaétan Gravel dénonce qu'il a potentiellement, directement ou indirectement, un intérêt particulier concernant le point suivant. En conséquence de cette divulgation, et avant le début des délibérations sur cette question, ce dernier se retire des discussions, et s'abstient de voter sur celle-ci en quittant momentanément la séance, cette situation n'affectant pas le quorum.

081-03-2023 12.2 Embauche de préposés à la plage (PPP) – Saison estivale 2023

Il est proposé par Julie Tessier

Appuyé par Stephen Subranni

Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres de ce conseil autorisent l'embauche de préposés à la plage (PPP), hors plancher d'emploi, pour la saison estivale 2023, soit :

- André Lefrancois;
- Samuel Desrosiers.

QUE ces employés soient rémunérés selon la convention collective en vigueur et soient sous l'autorité du directeur des travaux publics, monsieur Simon Gariépy.

082-03-2023 12.3 Embauche de personnel à la guérite de la plage – Saison estivale 2023

Il est proposé par Julie Croisetière
Appuyé par Christian Paquin Coutu
Et résolu à l’unanimité :

QUE les membres de ce conseil acceptent l’embauche de personnel à la guérite de la plage pour la saison estivale 2023, soit :

- Véronique Desrosiers à **17 \$ / h** (2ième année);
- Mila Baillargeon à **16 \$ / h**;
- Eloïse Bastarache à **16 \$ / h**.

083-03-2023 12.4 Embauche de personnel à l’entretien de la plage – Saison estivale 2023

Il est proposé par Julie Tessier
Appuyé par Christian Paquin Coutu
Et résolu à l’unanimité :

QUE les membres de ce conseil acceptent l’embauche de personnel à l’entretien de la plage pour la saison estivale 2023, soit :

- Luka Plante à **16 \$ / h**;
- Andrew Poulin à **16 \$ / h**;
- Antoine Robitaille à **16 \$ / h**;
- Frédérick Cadieux Babin à **16 \$ / h**;
- Luca Giusti à **17 \$ / h** (+ 2 ans);
- Anyssa Parent-Jeansonne à **17 \$ / h** (+ 2 ans).

La conseillère Julie Croisetière dénonce qu’elle a potentiellement, directement ou indirectement, un intérêt particulier concernant le point suivant. En conséquence de cette divulgation, et avant le début des délibérations sur cette question, cette dernière se retire des discussions, et s’abstient de voter sur celle-ci en quittant momentanément la séance, cette situation n’affectant pas le quorum.

084-03-2023 12.5 Demande d’aide financière – Les Loups de Saint-Gabriel

ATTENDU QUE les Loups de Saint-Gabriel ont fait une demande d’aide financière pour faire tirer une inscription au hockey mineur.

Il est proposé par Sylvie St-Georges
Appuyé par Julie Croisetière
Et résolu à l’unanimité :

QUE les membres de ce conseil acceptent de supporter financièrement l’équipe de hockey Les Loups de Saint-Gabriel en fournissant **100 à 300 \$** pour leur tirage d’une inscription au hockey mineur.

085-03-2023 12.6 Octroi de soumission pour la sécurité à la plage – Saison estivale 2023

ATTENDU QUE des demandes de soumissions ont été acheminées auprès de trois (3) fournisseurs pour la sécurité à la Plage de Saint-Gabriel pour la saison estivale 2023;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions s'effectuait le 21 février 2023;

ATTENDU QUE le rapport d'analyse des soumissions déposées présente le résultat suivant :

Soumissionnaires invités	Radar Sécurité	Groupe Soucy	GCSP
Taux horaire par agent de jour (avant taxes)	33.45 \$	Non-reçu	31.75 \$
Taux horaire par agent de nuit (avant taxes)	34.95 \$	Non-reçu	35.25 \$

Il est proposé par Sylvie St-Georges

Appuyé par Julie Croisetière

Et résolu à l'unanimité :

QUE compte tenu l'analyse des soumissions, les membres du conseil acceptent l'offre de la compagnie Radar Sécurité avec le taux horaire par agent de jour à **33.45 \$** (avant taxes) et de nuit à **34.95 \$** (avant taxes), puisque la soumission du GCSP est incomplète.

086-03-2023 12.7 Aide financière pour le Club de course Bermon – École secondaire Bermon

ATTENDU QUE l'École secondaire Bermon sollicite la participation de la Ville de Saint-Gabriel pour aider à financer les activités du Club de course Bermon;

ATTENDU QUE le comité en charge d'évaluer les demandes de dons et de commandites a accueilli favorablement cette demande pour la somme de **2 800 \$**, représentant l'inscription au Club de course Bermon de 14 élèves demeurant sur le territoire de la ville.

Il est proposé par Sylvie St-Georges

Appuyé par Julie Croisetière

Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres de ce conseil autorisent la trésorière à verser une contribution financière de **2 800 \$** à l'École secondaire Bermon.

087-03-2023 12.8 Embauche permanente de Julie Paquin – Directrice des loisirs sportifs et culturels

ATTENDU QUE la période d'essai de six (6) mois de Julie Paquin, à titre de directrice des loisirs sportifs et culturels pour la Ville de Saint-Gabriel et la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon, s'est terminée le 19 février 2023.

Il est proposé par Julie Tessier

Appuyé par Stephen Subranni

QUE les membres de ce conseil autorisent l'embauche permanente de Julie Paquin, directrice des loisirs sportifs et culturels à partir du 19 février 2023, selon les conditions énumérées à l'entente intermunicipale entre la Ville de Saint-Gabriel et la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon.

13. VARIA

088-03-2023 13.1 Convention collective des employés de la Ville de Saint-Gabriel

Il est proposé par Sylvie St-Georges

Appuyé par Richard Blouin

Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres de ce conseil acceptent la convention collective des employés de la Ville de Saint-Gabriel couvrant la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2027, telle que déposée;

QUE le maire, monsieur Gaétan Gravel, et le directeur général, monsieur Michel St-Laurent, soient et sont autorisés à signer le renouvellement de ladite convention avec les représentants désignés du syndicat (CSN) des employés de la Ville de Saint-Gabriel.

La conseillère Julie Croisetière dénonce qu'elle a potentiellement, directement ou indirectement, un intérêt particulier concernant le point suivant. En conséquence de cette divulgation, et avant le début des délibérations sur cette question, cette dernière se retire des discussions, et s'abstient de voter sur celle-ci en quittant momentanément la séance, cette situation n'affectant pas le quorum.

089-03-2023 13.2 Achat d'une sableuse – Travaux publics

Il est proposé par Richard Blouin

Appuyé par Julie Tessier

Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres de ce conseil autorisent le directeur des travaux publics, Monsieur Simon Gariépy, à effectuer l'achat d'une sableuse pour un montant de **4 800 \$** (taxes en sus) aux Entreprises Turennes inc.

090-03-2023 13.3 Appui au projet « Nos bords de route » - Les Amis de l'environnement de Brandon

ATTENDU QUE Les Amis de l'environnement de Brandon sollicitent l'appui et la collaboration de la ville pour leur projet « Nos bords de route » qui aura lieu le 27 avril 2023 et qui consiste à une corvée de nettoyage des bords de route ainsi qu'à un volet sensibilisation par le biais d'une exposition de photos;

ATTENDU QUE le comité en charge d'évaluer les demandes de dons et de commandites a accueilli favorablement cette demande pour la somme de **700 \$**.

Il est proposé par Sylvie St-Georges

Appuyé par Christian Paquin Coutu

Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres de ce conseil autorisent la trésorière à verser une contribution financière de **700 \$** aux Amis de l'environnement de Brandon;

QUE la ville fournisse :

- Des sacs pour débris;
- Des cônes rouges;
- Le service de cueillette des sacs et des matières lourdes sur les bords de route;
- L'installation des photos extérieure avec leur équipement;
- Un lieu d'exposition dans l'édifice municipal;

- La publicité et la promotion pour la corvée collective et les expositions du projet photo (bulletin municipale, Facebook, etc.).

091-03-2023 **13.4 Appui à la Soirée de Théâtre d'été – Club FADOQ de Saint-Gabriel-de-Brandon**

ATTENDU QUE la Club FADOQ de Saint-Gabriel-de-Brandon sollicite l'aide de la ville pour la vente de billets pour leur Soirée de Théâtre d'été qui aura lieu le 27 mai 2023.

Il est proposé par Christian Paquin Coutu

Appuyé par Julie Croisetière

Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres de ce conseil autorisent la trésorière à verser une contribution financière de **400 \$**, représentant l'achat de 10 billets au coût de **40 \$** chaque, à la FADOQ de Saint-Gabriel-de-Brandon.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

14.1 Remerciement pour la patinoire extérieure

Les membres du conseil prennent le temps de remercier Yanick Lessard et toute l'équipe des travaux publics de la ville pour leur travail acharné tout au long de la saison 2022-2023 à la patinoire extérieure de hockey et à l'anneau de glace. Ce fut un franc succès apprécié des citoyens.

092-03-2023 **15. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MARS 2023**

Il est proposé par Julie Croisetière

Appuyé par Julie Tessier

Et résolu à l'unanimité :

QUE la séance ordinaire de ce 6 mars 2023 soit levée à 20h45.

Gaétan Gravel
Maire

Michel St-Laurent
Directeur général et greffier

Approbation par le maire des règlements et des résolutions selon l'article 53 de la Loi sur les cités et villes

Je soussigné, Gaétan Gravel, maire de la Ville de Saint-Gabriel, approuve toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V., en apposant ma signature au bas du présent document ce 7^e jour de mars 2023.

Gaétan Gravel
Maire